



## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **GROUPE COLABOR INC. ANNONCE LA SIMPLIFICATION DE SA STRUCTURE D'ENTREPRISE PAR VOIE DE RÉORGANISATION INTERNE**

**BOUCHERVILLE (QUÉBEC) – Le 2 novembre 2009** – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« **Colabor** ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a terminé aujourd'hui la réorganisation interne de sa structure d'entreprise aux termes de laquelle Fonds de revenu Colabor (« le **Fonds** »), Fiducie d'exploitation Colabor, 4456076 Canada Inc. et Bertrand Distributeur en alimentation inc. (qui sont dans chaque cas une filiale en propriété exclusive directe ou indirecte de Colabor) ont été liquidés par absorption dans Colabor, absorbés par Colabor ou fusionnés avec Colabor. Aux termes de la réorganisation, Colabor a pris en charge la totalité des obligations et du passif de ces entités et devient l'unique commanditaire de Colabor, société en commandite (« **Colabor SC** »).

La réorganisation vise à simplifier la structure d'entreprise de Colabor et à améliorer son efficacité opérationnelle en éliminant les entités qui ne sont plus nécessaires par suite de la conversion, terminée le 25 août 2009, de sa structure de fiducie de revenu en une structure de société par actions. La réorganisation ne devrait pas avoir d'incidences importantes sur les fournisseurs, clients et employés de Colabor ni sur ses autres parties intéressées. Par suite de la réorganisation, l'entreprise de Colabor, auparavant exploitée par Bertrand Distributeur en alimentation inc., continuera d'être exploitée en tant que division distincte de Colabor sous la dénomination « Bertrand Distributeur en alimentation, division de Groupe Colabor Inc. ».

Au moment de la conversion en une société par actions le 25 août 2009, les débetures convertibles en circulation du Fonds sont devenues convertibles en actions ordinaires de Colabor aux mêmes conditions que celles applicables à leur conversion en parts de fiducie du Fonds avant la conversion et ont continué d'être négociées en tant que titres du Fonds sous le symbole « CLB.DB ». À la même date, Colabor a aussi pris en charge les débetures à titre de codébiteur du Fonds. Par suite de l'actuelle réorganisation, Colabor deviendra l'unique débiteur des débetures qui se négocieront par la suite en tant que titres de Colabor. Sujet à l'approbation définitive de la Bourse de Toronto (la « **TSX** »), les débetures commenceront à se négocier à la TSX le ou vers le 4 novembre 2009 sous le symbole « GCL.DB ». Dans l'intervalle, les débetures seront toujours négociables sous le symbole « CLB.DB ».

#### **À propos de Colabor**

Colabor est grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration, etc.).

#### **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs concernant Colabor, notamment en ce qui concerne la structure d'entreprise future de Colabor, l'incidence de la réorganisation sur ses parties intéressées et l'inscription des débetures à la TSX. Même si la direction estime que les attentes dont il est question dans ces énoncés prospectifs sont

raisonnables et représentent les attentes et croyances de Colabor au 30 octobre 2009, ces énoncés supposent des risques et des incertitudes inconnus indépendants de sa volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations ou prévisions exprimées dans ces énoncés prospectifs ou sous-entendus par ceux-ci. Plus particulièrement, les énoncés prospectifs exprimés dans les présentes sont fondés sur l'obtention de l'approbation définitive de la TSX relativement à l'inscription des débetures en tant que titres de Colabor.

Sauf indication contraire, l'information prospective dans le présent document est formulée en date du 2 novembre 2009 et, à moins que la législation applicable ne le prescrive, elle ne sera pas publiquement mise à jour ni révisée. Le présent avertissement vise expressément l'information prospective dans le présent document.

### **Pour de plus amples renseignements**

**Gilles C. Lachance**

Président et chef de la direction

Tél. : 450-449-0026, poste 265

Télé. : 450-449-6180

glachance@colabor.com

**Michel Loignon, c.a.**

Vice-président et chef des finances

Tél. : 450-449-0026, poste 235

Télé. : 450-449-6180

mloignon@colabor.com